

# BAOBAB SENEGAL

BBB+ / Stable / w-3

CARTE D'IDENTITÉ

Décembre 2021

**Hamza HAJI**

[hamza.haji@wara-ratings.com](mailto:hamza.haji@wara-ratings.com)

+221 33 824 60 14 | + 221 77 400 42 91

**Landry TIENDREBEOGO**

[landry.tiendrebeogo@wara-ratings.com](mailto:landry.tiendrebeogo@wara-ratings.com)

+221 33 824 60 14 | +226 70 66 06 12

**TABLE DES MATIÈRES**

---

**NOTATION.....3**

**ÉVOLUTION DE LA NOTE DE LONG TERME.....3**

**RÉSUMÉ.....3**

**Actionnariat et Conseil d’administration.....4**

        Structure actionnariale.....4

        Composition du Conseil d’administration.....5

**Le Groupe Baobab .....6**

**Produits et services.....8**

**Modèle d’affaires et organisation.....10**

    Objectifs et modes d’action.....10

    Organigramme de Baobab Sénégal.....12

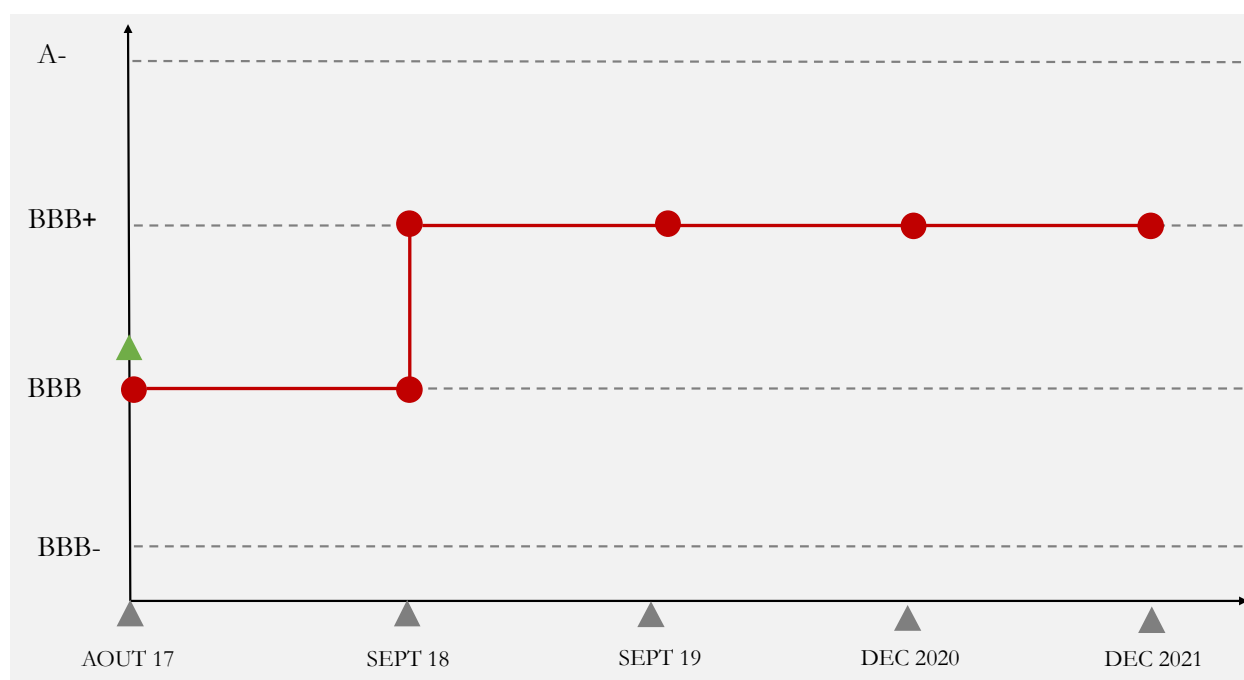
**DONNEES FINANCIERES ET RATIOS .....13**



## NOTATION

Echelle	Régionale	Internationale
Méthodologie	Banque	Banque
Notation de long terme	<b>BBB+</b>	<b>iB+</b>
Perspective	Stable	Stable
Notation de court terme	w-3	iw-5
Surveillance	Non	Non

## ÉVOLUTION DE LA NOTE DE LONG TERME



## RÉSUMÉ

- Baobab Sénégal (Ex Microcred Sénégal) est un acteur majeur du secteur de la microfinance au Sénégal. C'est l'une des principales filiales du Groupe Baobab, dont le siège est à Paris.

Baobab Sénégal a ouvert sa première agence au Sénégal en 2007, deux ans après la constitution du Groupe Baobab. En 2011, Baobab Sénégal obtient l'agrément du Ministère de l'Economie et des Finances en tant que Système Financier Décentralisé (SFD), c'est-à-dire en tant qu'institution de microfinance.

A fin 2020, le secteur de la microfinance a enregistré le retrait d'agrément de dix (10) institutions portant le nombre de SFD actif au Sénégal à 294 contre 304 en 2019, malgré une hausse de 5% de comptes ouverts par rapport à 2019 pour un taux de pénétration de la microfinance de 20,4% ; les vingt principales institutions y contrôlent plus de 95% des encours de crédit qui s'élevaient à 476 milliards. En 2020, Baobab Sénégal occupait 20% de parts de marché en termes d'encours de crédit, soit 111 milliards de FCFA pour près de 58 801 prêts actifs, servis par 55 agences, points de service et mini-agences. En effet, en 2021 Baobab Sénégal a ouvert une seule mini- à Sadio.

En juin 2019, Baobab Sénégal a réalisé avec succès une émission obligataire d'un montant total de 10 milliards de FCFA, souscrite à 100%, pour une durée de 7 ans avec un coupon de 7,5% par an.

Comme redouté, au Sénégal, nous assistons à une contraction de l'activité de la microfinance au second trimestre 2020. En effet, La baisse des activités a eu pour conséquence directe une crise de liquidité, la réduction de la production de crédit, la baisse des emprunts, la détérioration de la qualité du portefeuille de crédits, et incidemment, la dégradation des ratios prudentiels et des indicateurs financiers de rentabilité. En outre, La production de crédits suit une tendance baissière enclenchée depuis la fin d'année 2019 et qui s'est accentuée au 2nd trimestre 2020. En effet, le volume de crédits accordés a enregistré une régression de 17% par rapport au 1er trimestre et 33% par rapport à fin 2019, s'établissant à 92 milliards pour 222 679 crédits accordés par les SFD au Sénégal. Cependant en ce qui concerne les part de marché de l'encours de crédit, Baobab SN consolide sa seconde place avec 20% de part de marché derrière UCCMS (Crédit Mutuel du Sénégal) avec 32%.

## Actionnariat et Conseil d'administration

### Structure actionnariale

Le Groupe Baobab contrôle la majorité du capital social de Baobab Sénégal. Ce dernier, qui s'élève à 4,43 milliards de FCFA, se répartit comme suit au 31 Décembre 2021 :

Structure de l'actionnariat au 31/12/19				
ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Valeur nominale	Total capital détenu (FCFA)	%
Baobab SAS	306 848	10 000	3 068 480 000	69,26%
Sonam Assurances Vie	23 754	10 000	237 540 000	5,36%
Sonam Assurances Mutuelles	5 938	10 000	59 380 000	1,34%
Sonam Assurances Sa	17 815	10 000	178 150 000	4,02%
Asn-Microkredietpool	44 300	10 000	443 000 000	10,00%
Nmi Frontier Fund Ks	44 345	10 000	443 450 000	10,01%
<b>Total</b>	<b>443 000</b>		<b>4 430 000 000</b>	<b>100%</b>

## Composition du Conseil d'administration

Voici la nouvelle composition du Conseil d'Administration pour au 31 décembre 2021 :

Membres	Fonction au sein de Conseil d'Administration	Représente
M. Amadou Kane	Président	Indépendant (Ancien ministre de l'Économie et des finances du Sénégal)
M. Alain LEPATRE-LAMONTAGNE	Administrateur	Indépendant (Ancien PCA Microcred Sénégal)
M. Ruben DIEUDONNE	Administratrice	Directeur Baobab Côte d'Ivoire (Ancien PCA Microcred Sénégal)
Mme Orsolya FARKAS	Administratrice	ASN MICROKREDIETPOOL (Chargé d'Investissement en Fonds Propres)
M. Lucas WELLEN	Administrateur	NMI Frontiers Funds (Directeur des Investissements)
M. Hervé GUYON	Administrateur	Groupe Baobab (Secrétaire Général)
M. Philip SIGWART	Administrateur	Groupe Baobab (Président du Groupe Baobab)
M. Souleymane NIANE	Administrateur	SONAM (Directeur Général de la SONAM)

En termes de gouvernance, le Conseil d'Administration a mis en place deux comités :

- Le Comité d'Audit : il est chargé de contrôler et d'évaluer l'application du système de contrôle interne de l'institution.
- Le Comité de Crédit : Il y a 3 niveaux d'approbation des dossiers de crédits :
  - Les crédits de 25 à 60 millions de FCFA approuvés par le Directeur des Opérations.
  - Les crédits dont les montants sont inférieurs ou égaux à 130 Millions FCFA approuvés par le Directeur Général.
  - Un comité collégial composé de 2 administrateurs, du PCA, du Directeur Général et du Directeur Clientèle Holding pour les crédits allant de 130 à 350 millions de FCFA.

## Le Groupe Baobab

**Le Groupe Baobab offre des produits et des services financiers pour améliorer la vie quotidienne de ses clients** : les populations sans accès au secteur financier et, en particulier, les micros et petits entrepreneurs. Créé en 2005, le Groupe se déploie aujourd'hui en Afrique et en Chine et répond à l'ensemble des demandes en matière de services financiers : crédit, épargne, transferts d'argent et assurance. L'utilisation des nouvelles technologies permet au Groupe de mettre ses produits à la disposition de l'ensemble des populations. Depuis 2014, au Sénégal, en Madagascar et en Côte d'Ivoire, le Groupe développe son réseau de correspondants Baobab. Les correspondants sont des petits commerçants partenaires de Baobab. Situés en zones périurbaines ou rurales, ils permettent aux clients de Baobab d'effectuer leurs opérations financières courantes à proximité de chez eux. Tous les correspondants sont équipés d'un terminal de reconnaissance biométrique et sont directement connectés au système bancaire de Baobab. En Afrique, 80% des clients de Baobab n'ont jamais eu de compte bancaire auparavant.

**Le capital de Baobab SAS., la société holding du Groupe Baobab, est dominé par le Groupe français AXA, APIS Growth 2 LD, des institutions de développement comme la Banque Européenne d'Investissement et des fonds d'investissement spécialisés dans l'allocation d'actifs socialement responsables, y compris la microfinance avec Danish Microfinance Partners.** Au 31 décembre 2020, l'actionnariat de Baobab SAS. se présente comme suit :

Actionnaires	Description	Capital souscrit (en euros)	Nombre d'actions	Pourcentage
<b>AXA Group</b>		<b>26 656 004.28</b>	<b>3 128 639</b>	<b>34,27%</b>
- AXA Impact Fund	Groupe international français. Un des leaders mondiaux du secteur des assurances.	- 9 916 683.6	- 1 163 930	- 12,75%
- AXA Belgium S.A.		- 16 739 320.68	- 1 964 709	- 21,52%
<b>APIS Growth 2 LD</b>	Apis Growth est un fonds d'investissement en fonds propres gérés par APIS Partners, un gestionnaire d'actifs privés.	<b>17 721 105.84</b>	<b>2 079 942</b>	<b>22,78%</b>
<b>Maj Invest Managed Funds</b>	Maj Invest est l'une des principales sociétés de gestion de patrimoine au Danemark, gérant des actifs principalement pour les clients institutionnels. Le groupe Maj Invest a été créé en 2005.	<b>13 790 276.04</b>	<b>1 618 577</b>	<b>17,73%</b>
- DMP Holding 1 APS		- 7 901 891.04	- 927 452	- 10,16%
- MIFIF II		- 5 888 385	- 691 125	- 7,57%
<b>Banque Européenne d'Investissement (BEI)</b>	La BEI est la banque de l'Union européenne (UE). Elle est la seule banque ayant pour actionnaires les États membres de l'UE, dont elle représente les intérêts.	<b>9 420 938.88</b>	<b>1 105 744</b>	<b>12,11%</b>

<b>Nordic Microfinance Initiative Fund III K/S (NMI)</b>	Initiative nordique Microfinance (INM) a été créé en 2008 et est un partenariat entre les secteurs public et privé. Nous investissons dans des institutions de microfinance dans les pays en développement.	<b>9 200 611.68</b>	<b>1 079 884</b>	<b>11,83%</b>
<b>Actionnaires minoritaires</b>	Autres actionnaires	<b>1 009 781.88</b>	<b>118 519</b>	<b>1,29%</b>
- <b>Sisters Soparfi S.A.</b>		- 631 119	- 74 075	- 0.81%
- <b>Thierry Porte</b>		- 189 331.44	- 22 222	- 0.24%
- <b>Kathleen Devitt</b>		- 189 331.44	- 22 222	- 0.24%
<b>TOTAL</b>		<b>77 798 718.60</b>	<b>9 131 305</b>	<b>100%</b>

Les relations entre Baobab Sénégal et son parent, Baobab SAS., sont régies par deux conventions :

- **Une convention d'assistance technique** : renouvelée depuis le 29 novembre 2016, cette convention prévoit que Baobab SAS. fournira des prestations d'assistance technique au regard des éléments suivants : i) ressources humaines, notamment pour les fonctions de direction de Baobab Sénégal ; ii) soutien opérationnel en matière de formation, de gestion des risques, de développement de produits et d'expansion du réseau ; iii) stratégie, gestion financière et audit ; iv) systèmes d'information ; et v) d'autres fonctions support comme l'accompagnement juridique et fiscal. Cette convention prévoit une rémunération de Baobab SAS. par Baobab Sénégal, au regard d'une grille tarifaire pour les prestations de conseil interne, en jours/hommes.
- **Une convention d'apport en compte courant d'actionnaire en cas de besoin** : signée le 27 mars 2007, cette convention prévoit que, à la demande de Baobab Sénégal, Baobab SAS. peut prêter jusqu'à 500.000 euros à sa filiale sénégalaise, sous la forme de comptes courants d'actionnaire. Ce prêt, d'une maturité inférieure à un an, porte intérêt, à un taux inférieur à celui auquel Baobab Sénégal tend à emprunter habituellement. La holding a récemment ouvert une ligne de compte courant d'associé pour ses filiales dont le montant dépendra des besoins ponctuels.

## Produits et services

**BAOBAB SÉNÉGAL est un Système Financier Décentralisé (SFD), un statut régi par la loi organique 2008-47 du 3 septembre 2008 portant sur la réglementation des SFD.**

La loi dispose que « les principales innovations figurant dans la nouvelle législation applicable aux SFD portent essentiellement sur l'extension de la nouvelle réglementation à l'ensemble des SFD, l'instauration d'un régime unique d'autorisation d'exercice (agrément), la participation de la BCEAO à l'instruction des dossiers d'autorisation d'exercice, l'intervention de la Banque centrale et de la Commission Bancaire dans la surveillance des institutions qui ont atteint un certain niveau d'activité, le renforcement du dispositif prudentiel et des sanctions applicables ainsi que la certification obligatoire des comptes pour les SFD d'une certaine taille financière ». De surcroît, la loi insiste sur le fait que « l'Autorité de tutelle des SFD demeure le Ministre chargé des Finances ». Au regard de la loi, les SFD sont, par conséquent, régulés, mais différemment des banques. En particulier, en comparaison des banques, les produits que les SFD peuvent offrir sont plus restreints, mais les taux auxquels les SFD peuvent prêter sont plus élevés (jusqu'à 24%, lequel correspond au plafond du taux d'usure).

**L'article 4 de la loi organique 2008-47 dresse la liste des produits que les SFD peuvent proposer à leur clientèle.** Au demeurant, la loi dispose que « les opérations que peuvent réaliser les systèmes financiers décentralisés sont :

1°) la collecte de dépôts : Sont considérés comme dépôts, les fonds, autres que les cotisations et contributions obligatoires, recueillis par le système financier décentralisé auprès de ses membres ou de sa clientèle avec le droit d'en disposer dans le cadre de son activité, à charge pour lui de les restituer à la demande des déposants selon les termes convenus.

2°) Les opérations de prêts : Est considéré comme une opération de prêts, tout acte par lequel un système financier décentralisé met, à titre onéreux, des fonds à la disposition d'un membre ou d'un client à charge pour ce dernier de les rembourser à l'échéance convenue. Le montant maximum de prêts sur une seule signature est fixé, en tant que de besoin, par une instruction de la Banque Centrale.

3°) Les opérations d'engagement par signature : Est considéré comme une opération d'engagement par signature, tout acte par lequel un système financier décentralisé prend, dans l'intérêt d'un membre ou d'un client, un aval, une caution ou une autre garantie. »

**Dans le cas d'espèce de Baobab Sénégal, les produits disponibles sont la collecte de l'épargne et l'octroi de crédit, à l'exclusion des opérations d'engagement par signature.**

En matière de collecte (au passif), Baobab Sénégal dispose de 6 produits de dépôt et d'épargne. En matière de financement (à l'actif), Baobab Sénégal propose 8 produits de crédit y compris des services distribués par mobile.



Le tableau ci-dessous dresse la liste des produits commercialisés par Baobab Sénégal :

PRODUITS D'ACTIF (CRÉDIT)	PRODUITS DE PASSIF (ÉPARGNE)
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Le crédit d'exploitation</b> : sa tarification dépend du montant prêté, et il est amortissable mensuellement</li> <li>2. <b>Le crédit « balloon »</b> : c'est un crédit d'opportunité, qui s'adapte aux besoins spécifiques des clients</li> <li>3. <b>Le crédit salarié</b> : disponible depuis le mois d'août 2015, ce crédit est lié à la domiciliation du salaire et répond aux besoins d'équipement et de consommation de la famille</li> <li>4. <b>Le crédit à renouvellement automatique</b> : pensé comme une prime aux bons clients, le renouvellement automatique du crédit peut être octroyé pour un montant inférieur ou égal à la somme déjà empruntée par un client pouvant justifier d'un très bon historique de remboursement (i.e. deux jours de retard de paiement maximum)</li> <li>5. <b>Le crédit parrainé</b> : pour les TPE dont le profil de risque est élevé et qui ne seraient pas éligibles au crédit d'exploitation standard, il est possible de proposer un crédit doublé de la caution d'un client de Baobab Sénégal (micro-entrepreneur ou salarié)</li> <li>6. <b>Le Nano-Crédit ou Taka</b> : basé sur un système de scoring afin de sélectionner les clients éligibles. Le décaissement moyen du nano-crédit est de 60.000 FCFA.</li> <li>7. <b>Le crédit agricole</b> : Le crédit couvre la saison soit une durée moyenne de 8 mois entre la culture et la commercialisation. Le décaissement moyen de ce crédit est de 900.000 FCFA.</li> <li>8. <b>Le crédit de groupe</b> : Avec l'achat de FIDES, Baobab Sénégal se lance dans les crédits de groupe pour augmenter sa base de clientèle. Le crédit est plafonné et encadré.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le <b>compte courant</b>, lié au crédit</li> <li>2. Le <b>compte d'épargne</b> rémunéré à 4% par an</li> <li>3. Le <b>compte Baobab</b> : c'est un compte transactionnel ouvert auprès d'un correspondant de Baobab Sénégal et augmenté de services adossés (notamment le paiement de certaines factures)</li> <li>4. Le <b>compte « salarié »</b>, prévoyant une domiciliation du salaire de l'épargnant</li> <li>5. Le <b>plan d'épargne</b>, qui prévoit le versement de sommes déterminées sur une période de temps donné</li> <li>6. Le <b>dépôt à terme</b>, réservé aux institutionnels et aux PME d'une certaine taille</li> </ol>

W A R A

## Modèle d'affaires et organisation

### Objectifs et modes d'action

- L'objectif affiché de Baobab Sénégal est de devenir le leader sénégalais de la microfinance

WARA estime que ce dessein est à la portée de l'institution. Fort de ses 390 000 clients au 31 décembre 2020, Baobab Sénégal ambitionne de dépasser un million de clients dans les prochaines années. Si cet objectif est atteint, cela signifiera que Baobab Sénégal prendra la première position, devant le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS).

Cet objectif stratégique est cohérent avec les choix du Groupe, qui ne décide d'entrer sur un marché donné que s'il existe une probabilité raisonnable de devenir un acteur majeur, voire le leader domestique.

En revanche, la stratégie de Baobab Sénégal consiste depuis trois ans à élargir son périmètre d'action en sollicitant de nouveaux clients, à savoir les ménages salariés, le monde rural, les jeunes (étudiants et diplômés) et les jeunes actifs. Outre les perspectives de croissance quantitative du portefeuille de crédit que le choix du « mass market » laisse présager, le portefeuille devrait aussi gagner en granularité (i.e. en diversification), et les capacités de collecte de l'épargne devraient s'en trouver renforcées.

**Modes d'action** : produits, qualité, distribution. Conscient du fait que toute stratégie de croissance agressive par captation de nouveaux clients peut détériorer la rentabilité marginale, Baobab Sénégal a fait un triple choix tactique :

- **Développer de nouveaux produits** : fidéliser sa clientèle suppose de pouvoir lui offrir une gamme de produits exhaustive, dans la limite de ce que la législation relative aux SFD permet. Avec le soutien du Groupe, Baobab Sénégal entend faire valoir sa capacité d'innovation pour proposer de nouvelles solutions d'épargne et de crédit à sa clientèle. Par exemple, le Nano-crédit et le crédit agricole et agricole plus. D'autres projets sont à l'étude, comme le découvert, la ligne de crédit sous forme de convention cadre, la caution et même la carte de débit (en partenariat avec une institution bancaire). L'acquisition de FIDES va permettre à Baobab Sénégal d'élargir la cible mass market. Cela a permis l'intégration des crédits en groupe pour l'octroi de crédits de petits montants. Le pilote a été lancé à Ziguinchor pour ce type de produit. Le recrutement des agents s'est fait exclusivement chez FIDES. Baobab propose également des crédits allant jusqu'à 350 millions de FCFA pour les petites et moyennes entreprises. Ces crédits servent à financer des fonds de roulement et des projets d'investissement.

- **Maintenir un niveau de qualité du service élevé** : le niveau de satisfaction des clients de Baobab Sénégal est bon, quand bien même Baobab Sénégal ne déploierait pas une concurrence par les prix. Très réactif dans ses délais de traitement des dossiers de crédit (et d'épargne), Baobab Sénégal sait aussi se montrer proactif dans le démarchage de ses cibles. Cette proactivité, qui se matérialise par une présence permanente sur le terrain, contient évidemment

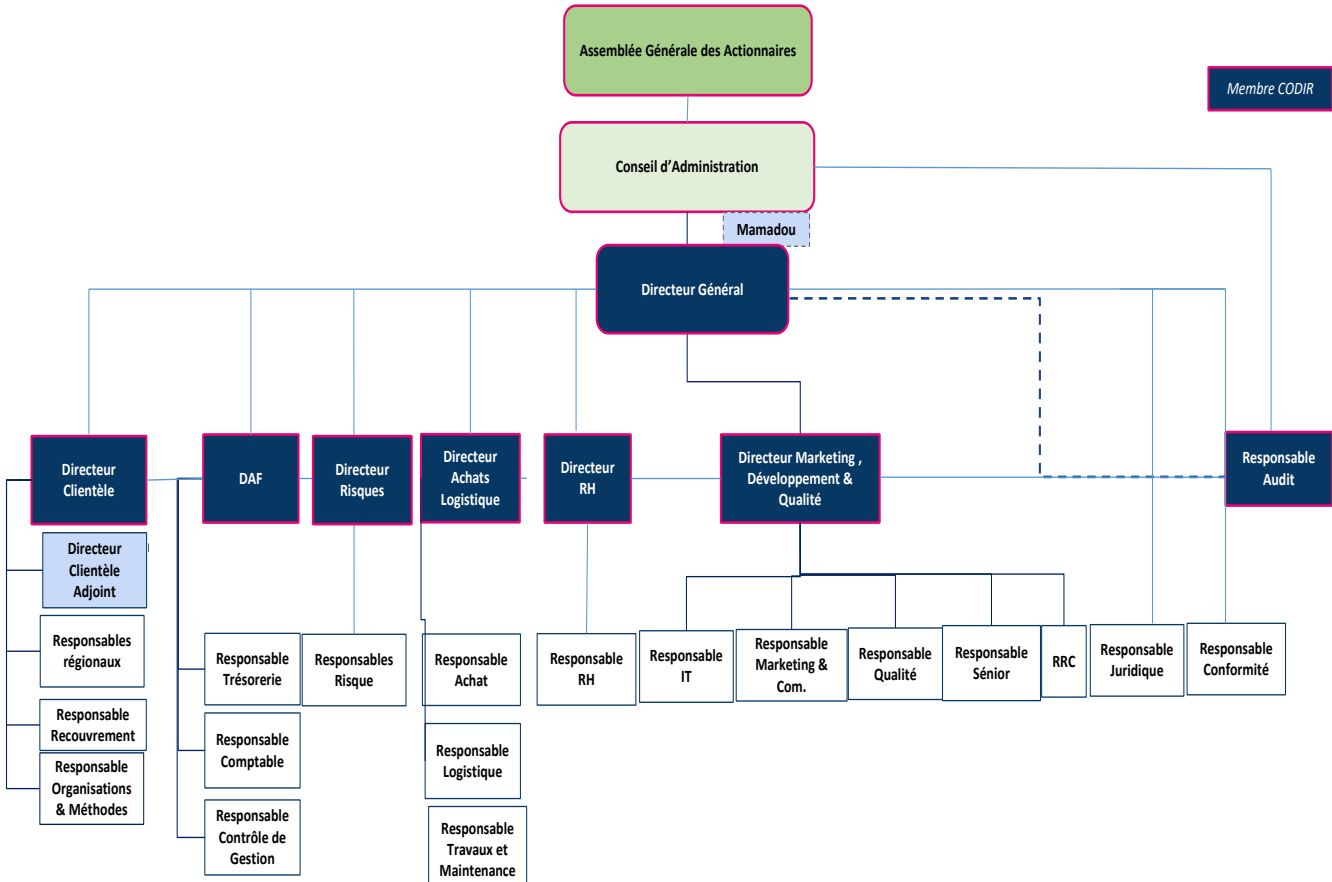
une vertu commerciale, mais permet aussi de suivre de manière minutieuse le risque de contrepartie, faute de sources d'information fiables quant à la qualité de crédit des micro-emprunteurs. Enfin, ses investissements récurrents et importants en matière de systèmes d'information et de formation apportent une aide précieuse pour le maintien de la qualité de service. Tout cela participe d'une logique de marque, attestée par la notoriété croissante de Baobab sur son marché domestique, avec deux mots d'ordre : proximité et confiance.

- **Déployer des canaux alternatifs de distribution** : Baobab Sénégal n'a pas l'intention de se lancer dans l'expansion tout azimut de son réseau d'agences et de points de service. Courant de l'année 2020 Baobab Sénégal a ouvert une seule mini-agence à Sadio en plus des trois mini-agences à Fumela, Touba Kouta, et Kaymor et l'agence de Fatick ouvertes en 2019. Ainsi, à fin décembre 2020, le réseau de Baobab Sénégal est ainsi constitué de 55 agences. Le réseau ne devrait pas s'étendre aussi vite que l'accueil de nouveaux clients. Au contraire, Baobab Sénégal privilégie deux vecteurs alternatifs de distribution : les correspondants et la technologie. En matière de correspondants, le réseau Baobab regroupe les 464 agents de Baobab, lesquels sont de petits commerçants, souvent déjà versés dans le transfert d'argent. Ces correspondants gèrent les transactions pour le compte de Baobab, mais pas la relation client, laquelle est prise en charge par le centre d'appel de Baobab Sénégal (qui s'est vu naturellement renforcé). En matière de technologie, Baobab Sénégal parie sur le fait que l'évolution quantique de la connectivité en Afrique en général et au Sénégal en particulier devrait lui permettre de mieux servir davantage de clients.

**Digitaliser l'accès aux services micro-financiers fait partie des choix tactiques de Baobab Sénégal** : développer, à l'attention de ses gestionnaires de portefeuille, une suite d'applications web et mobiles permettant une gestion optimisée du portefeuille de crédit ; améliorer l'interopérabilité avec les opérateurs de réseaux mobiles (MNO) est à l'étude ; faciliter le paiement des factures à distance est discuté avec certains partenaires (notamment pour la consommation d'eau, d'électricité et de téléphonie, via un ou plusieurs agrégateurs) ; et enfin, à moyen terme, envisager de rendre son site internet capable d'accueillir des flux transactionnels. Baobab a également lancé une application mobile pour faciliter à ses clients l'accès à leurs comptes et ainsi une seconde phase en cours de déploiement qui permettra à terme aux clients d'effectuer des opérations de cash in - cash out, de transfert d'argent via leurs comptes Baobab et même de faire des demandes de prêts directement à partir de leurs téléphones mobiles.

Organigramme de Baobab Sénégal

L'organigramme de Baobab Sénégal au 31/12/2021 se présente comme suit :



## DONNEES FINANCIERES ET RATIOS

Les comptes sociaux de Baobab Sénégal sont établis selon les normes comptables régionales, dites OHADA.

BILAN (en millions de FCFA)	2016	2017	2018	2019	2020
Caisse	3 205	5 111	5 511	5 840	5 481
Créances interbancaires	1 290	765	2 126	2 284	6 131
Titres et opérations diverses	1 788	1 250	996	1 694	2 093
Autres titres	0	0	0	0	0
Créances brutes sur la clientèle	65 424	84 103	104 943	115 929	112 036
Provisions pour créances en souffrance (PCS)	-1 680	-1 986	-3 717	-5 041	-7 926
Créances nettes sur la clientèle	63 744	82 117	101 226	110 888	104 110
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
Actifs immobilisés corporels et incorporels	979	821	770	670	818
Autres actifs	273	192	1 176	3 253	200
<b>Total de l'actif (en millions de FCFA)</b>	<b>71 280</b>	<b>90 257</b>	<b>111 805</b>	<b>124 629</b>	<b>118 834</b>
Dépôts de la clientèle	30 293	36 945	46 681	54 498	53 768
Dettes interbancaires	1 357	3 983	2 845	792	106
Emprunts	26 546	30 136	41 600	42 703	41 371
Autres passifs	1 863	3 473	2 601	4 193	2 236
Total du passif, hors dette subordonnée et fonds propres	60 059	74 536	93 727	102 186	97 482
Dette subordonnée	1 968	4 106	5 025	5 063	3 055
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges (PRC)	417	504	1 160	1 307	56
Capitaux propres	8 836	11 110	11 893	16 073	18 192
Fonds propres = capitaux propres + minoritaires + PRC	11 221	15 720	18 078	22 443	21 352
<b>Total du passif</b>	<b>71 280</b>	<b>90 257</b>	<b>111 805</b>	<b>124 629</b>	<b>118 834</b>

COMPTE DE RESULTATS (en millions de FCFA)	2016	2017	2018	2019	2020
Intérêts perçus	9 016	11 935	15 105	19 235	18 569
Intérêts payés	-2 125	-2 782	-3 973	-5 168	-3 852
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>6 892</b>	<b>9 154</b>	<b>11 132</b>	<b>14 067</b>	<b>14 717</b>
Produit net des titres de placement	0	0	1	4	49
Commissions nettes	3 854	5 373	6 883	7 754	6 071
Autres produits d'exploitation nets	286	125	201	308	144
Total des produits d'exploitation, hors marge d'intérêt	4 140	5 497	7 085	8 066	6 264
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>11 032</b>	<b>14 651</b>	<b>18 217</b>	<b>22 133</b>	<b>20 981</b>
Charges de personnel	-3 709	-4 244	-5 364	-5 728	-5 080
Autres charges d'exploitation	-3 219	-4 309	-5 685	-6 143	-6 153
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-476	-463	-468	-397	-334
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-7 404</b>	<b>-9 016</b>	<b>-11 517</b>	<b>-12 268</b>	<b>-11 567</b>
<b>Produit pré-provisions (PPP)</b>	<b>3 629</b>	<b>5 635</b>	<b>6 700</b>	<b>9 865</b>	<b>9 414</b>
Dotations aux provisions pour créances en souffrance (DPCS), nettes	-898	-1 083	-3 028	-2 478	-6 113
Résultat non courant, net	-16	-82	-27	-11	1 769
Résultat avant impôt sur le bénéfice	2 715	4 470	3 645	7 376	5 070
Impôt sur le bénéfice	-823	-1 392	-1 293	-2 296	-1 223
<b>Résultat net</b>	<b>1 892</b>	<b>3 078</b>	<b>2 352</b>	<b>5 080</b>	<b>3 847</b>
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>1 892</b>	<b>3 078</b>	<b>2 352</b>	<b>5 080</b>	<b>3 847</b>

COMPOSITION DU BILAN (% du total de l'actif)	2016	2017	2018	2019	2020
Caisse	4,50	5,66	4,93	4,69	4,61
Créances interbancaires	1,81	0,85	1,90	1,83	5,16
Titres et opérations diverses	2,51	1,38	0,89	1,36	1,76
Autres titres	--	--	--	--	--
Créances brutes sur la clientèle	91,78	93,18	93,86	93,02	94,28
Provisions pour créances en souffrance (PCS)	-2,36	-2,20	-3,32	-4,04	-6,67
Créances nettes sur la clientèle	89,43	90,98	90,54	88,97	87,61
Immobilisations financières	--	--	--	--	--
Actifs immobilisés corporels et incorporels	1,37	0,91	0,69	0,54	0,69
Autres actifs	0,38	0,21	1,05	2,61	0,17
Dépôts de la clientèle	42,50	40,93	41,75	43,73	45,25
Dettes interbancaires	1,90	4,41	2,54	0,64	0,09
Emprunts	37,24	33,39	37,21	34,26	34,81
Autres passifs	2,61	3,85	2,33	3,36	1,88
Total du passif, hors dette subordonnée et fonds propres	84,26	82,58	83,83	81,99	82,03
Dette subordonnée	2,76	4,55	4,49	4,06	2,57
Intérêts minoritaires	--	--	--	--	--
Provisions pour risques et charges (PRC)	0,59	0,56	1,04	1,05	0,05
Capitaux propres	12,40	12,31	10,64	12,90	15,31
Fonds propres = capitaux propres + minoritaires + PRC	15,74	17,42	16,17	18,01	17,97

COMPOSITION CDR (% du total des produits d'exploitation)	2016	2017	2018	2019	2020
Intérêts perçus	81,73	81,46	82,92	86,91	88,50
Intérêts payés	-19,26	-18,99	-21,81	-23,35	-18,36
Marge d'intérêts	62,47	62,48	61,11	63,56	70,14
Produit net des titres de placement	0,00	0,00	0,01	0,02	0,23
Commissions nettes	34,94	36,67	37,78	35,03	28,94
Autres produits d'exploitation nets	2,59	0,85	1,10	1,39	0,69
Total des produits d'exploitation, hors marge d'intérêt	37,53	37,52	38,89	36,44	29,86
Total des produits d'exploitation	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Charges de personnel	-33,62	-28,97	-29,45	-25,88	-24,21
Autres charges d'exploitation	-29,18	-29,41	-31,21	-27,76	-29,33
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-4,31	-3,16	-2,57	-1,79	-1,59
Total des charges d'exploitation	-67,11	-61,54	-63,22	-55,43	-55,13
Produit pré-provisions (PPP)	32,89	38,46	36,78	44,57	44,87
Dotations aux provisions pour créances en souffrance (DPCS), nettes	-8,14	-7,39	-16,62	-11,20	-29,14
Résultat non courant, net	-0,15	-0,56	-0,15	-0,05	8,43
Résultat avant impôt sur le bénéfice	24,61	30,51	20,01	33,32	24,16
Impôt sur le bénéfice	-7,46	-9,50	-7,10	-10,37	-5,83
Résultat net	17,15	21,01	12,91	22,95	18,34
Intérêts minoritaires	--	--	--	--	--
Résultat net, part du Groupe	17,15	21,01	12,91	22,95	18,34

RATIOS	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Rentabilité</b>					
Retour sur Actif	2,7%	3,4%	2,1%	4,1%	3,2%
Retour sur Fonds Propres	17%	20%	13%	23%	18%
Retour sur fonds propres "Tier 1" (%)	17%	20%	13%	23%	18%
Marge d'intermédiation brute (%)	12,6%	13,1%	13,3%	15,3%	14,8%
Coût moyen des ressources (%)	3,7%	3,9%	4,4%	5,3%	4,0%
Marge d'intermédiation nette (%)	8,9%	9,2%	8,9%	10,0%	10,7%
Impôt sur le bénéfice / Résultat avant impôt (%)	30%	31%	35%	31%	24%
Coefficient d'exploitation (%) <sup>5</sup>	67%	62%	63%	55%	55%
<b>Liquidité</b>					
Créances nettes sur la clientèle / Dépôts de la clientèle (%)	210%	222%	217%	203%	194%
Créances nettes sur la clientèle / Total des dépôts <sup>6</sup>	201%	201%	204%	201%	193%
Créances nettes sur la clientèle / Actif (%)	89%	91%	91%	89%	88%
Actifs liquides <sup>7</sup> / Actif (%)	9%	8%	8%	8%	12%
Dépôts de la clientèle / Total des dépôts (%)	96%	90%	94%	99%	100%
Dépôts de la clientèle / Capitaux propres (x)	3,4x	3,3x	3,9x	3,4x	3,0x
Créances interbancaires / Dettes interbancaires (%)	95%	19%	75%	288%	5761%
<b>Capitalisation</b>					
Ratio de Solvabilité = Fonds Propres / Total Actif (%)	15,7%	17,4%	16,2%	18,0%	18,0%
Capitaux propres / Fonds propres (%)	79%	71%	66%	72%	85%
<b>Qualité d'actifs</b>					
Créances en souffrance (CS) / Créances brutes sur la clientèle (%)	3,1%	3,0%	4,6%	5,5%	17,5%
PCS / Créances brutes sur la clientèle (%)	2,6%	2,4%	3,5%	4,3%	7,1%
Couverture des CS par les provisions = PCS/CS (%)	84%	78%	77%	79%	40%
Dotations aux PCS / PPP (%)	25%	19%	45%	25%	65%
Dotations aux PCS / Créances brutes sur la clientèle (%)	1,4%	1,3%	2,9%	2,1%	5,5%
PPP / Créances nettes sur la clientèle (%)	5,7%	6,9%	6,6%	8,9%	9,0%
Capitaux propres / Créances nettes sur la clientèle (%)	13,9%	13,5%	11,7%	14,5%	17,5%

W A R A



© 2021 Emerging Markets Rating (EMR) & West Africa Rating Agency (WARA). Tous droits réservés. WARA est une Agence de Notation de l'UEMOA agréée par le CREPMF.

La notation de crédit est une opinion sur la capacité et la volonté d'un émetteur à faire face au remboursement de ses obligations financières, et non une quelconque appréciation de la valeur des actions de cet émetteur. Il est rappelé qu'il peut être risqué pour un investisseur de fonder sa décision d'investissement sur la seule notation de crédit.

La compréhension des méthodologies et échelles propres à WARA est essentielle pour mesurer la portée des opinions présentées dans les rapports. Il est vivement recommandé aux lecteurs des rapports de se rapprocher de WARA aux fins d'en obtenir copie.

Toutes les informations contenues dans nos rapports ont été obtenues à partir de sources considérées comme fiables. Cependant, étant donné la possibilité d'erreurs humaines ou d'autres aléas, toute information est présentée « en l'état » et sans aucune garantie que ce soit. WARA met tous les moyens à sa disposition pour vérifier la qualité de l'information utilisée pour délivrer une notation. WARA n'étant pas un réviseur de comptes, aucune garantie d'exhaustivité ne peut être fournie. En aucun cas WARA ne pourrait être tenu responsable et redevable à une personne ou une entité pour une quelconque perte réalisée suite à l'émission d'un de ses rapports ; chaque utilisateur de nos rapports est pleinement responsable de l'interprétation qu'il fera des opinions présentées. Ce rapport ne constitue en aucun cas un conseil de vendre, garder ou acheter un quelconque titre de créance.